

CAP agricole Maréchal Ferrant

Certificat d'Aptitude Professionnelle

Organisation

- 2 années de formation
- Modules d'enseignement général (12H/semaine)
- Modules professionnels (20H/semaine)
- Stages : 12 semaines en entreprise et 1 semaine spécifique au lycée (Stage Collectif)

Conditions d'admission

- Élève issu d'une classe de 3^{ème} (ou niveau supérieur selon le nombre de places disponibles)
- Aptitudes physiques
- Motivation pour les métiers manuels

Le métier

Le maréchal-ferrant est un professionnel du cheval dans le domaine du pied. Il prépare et effectue des ferrures courantes ou orthopédiques pour les chevaux de sport, de course, de loisir ou de rente.

Et après...

La poursuite d'études est possible notamment en BTM Maréchalerie (Brevet Technique des Métiers)

Infos pratiques

- Cours du lundi au vendredi
- Régime interne, externe ou demi-pensionnaire (sauf le week-end)

Recrutement

- Mini-stage obligatoire à effectuer dans l'établissement, en préalable à l'inscription (demande à formuler auprès du collège d'origine ou s'adresser directement au LPA de Mirande)
- Procédure d'orientation post 3^{ème} de l'Education Nationale (Affelnet) réalisée par le collège d'origine
- Dossier de candidature à retourner au LPA de Mirande **avant le 24 mai 2019**

Insertion professionnelle

- Artisan salarié chez un maréchal-ferrant ou en entreprise hippique
- Travailleur indépendant
- Compagnon du devoir
- Embauche possible à la Garde républicaine ou IFCE (anciens «Haras nationaux»)



LPA de Mirande

BP 54 Route de Valentées 32300 MIRANDE

Tél 05 62 66 52 39 • Fax 05 62 66 79 95 • lpa.mirande@educagri.fr

